



Master Tourisme

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Tourisme. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02029617

HAL Id: hceres-02029617

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029617>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Tourisme

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Tourisme

Domaines : Sciences humaines et sociales / Droit, économie, gestion

Demande n°S3MA140006519

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

- Sorbonne / 17, rue de la Sorbonne, 75005, Paris ;
- INHA (Institut national d'histoire de l'art) / 2 rue Vivienne, 75002, Paris ;
- IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme) / Centre Albert Châtelet, 6 rue Jean Calvin, 75005, Paris ;
- Fondation hellénique / CIUP (Cité internationale universitaire de Paris) 47 b bd Jourdan 75014, Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Tourisme* est portée par l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST) rattaché à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne. Elle comprend un ensemble de formations destinées à répondre aux attentes de compétences professionnelles dans les domaines de l'aménagement touristique, de la mise en valeur du patrimoine, de l'hôtellerie et de la gestion des activités touristiques, du tourisme international et de la recherche afférente.

Dans le domaine scientifique Marchés et organisations, deux spécialités sont proposées : GATH (*Gestion des activités touristiques et hôtelières*), à finalité professionnelle et TID (*Tourisme international et développement*, anciennement EDTI), à finalités professionnelle et recherche.

Dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) 3, trois spécialités sont proposées : DATT (*Développement et aménagement touristique des territoires*) à finalités professionnelle et recherche, GVTP (*Gestion et valorisation touristique du patrimoine*), à finalité professionnelle et TEP (*Tourisme environnement patrimoine*) à finalité recherche.

La spécificité de ce dossier concerne la reconduction de la mention dans les domaines Marchés et organisations et SHS 3 et la réorganisation, pour plus de clarté, des spécialités du domaine Marché et organisations.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Sur le fond, la couverture par cette mention des deux domaines Marchés et organisations et Espaces, environnement et société est cohérente tant sur le plan académique (un croisement des connaissances et des approches ne peut qu'être fructueux) que sur le plan de leur visibilité dans les mondes professionnels du tourisme. Dans cet ensemble, porté par l'IREST qui bénéficie d'une forte notoriété, les activités touristiques et leur développement international sont reliés à leur environnement au sens large : territoire, patrimoine et développement. Des partenariats à l'international académiques, professionnels, régionaux, nationaux et internationaux, développés différemment selon les spécialités, contribuent à cet ancrage.

La difficulté d'appréhender la portée globale de cet ensemble et des modifications au niveau de la mention réside dans l'absence d'une synthèse et d'un exposé des liens entre les formations et entre les deux domaines. La présentation des formations dans chacun des deux domaines est réalisée en parallèle. Le lien le plus concret est la mutualisation de cours de tronc commun en semestre 1.

Les changements proposés pour 2014-2018 ne concernent que les formations attachées au domaine Marchés et organisations. La spécialité créée *Tourisme international et développement* (TID) provient de sa distinction d'avec la spécialité *Gestion des activités touristiques et hôtelières* (GATH) dans laquelle elle ne constituait qu'un parcours. Les formations attachées au domaine Espaces, environnement et société sont inchangées dans leur structure.

Le projet pédagogique est de développer des formations de cadres de haut niveau, capables de faire face aux exigences et aux évolutions du secteur du tourisme (non seulement de répondre à la demande actuelle en matière de tourisme, mais aussi d'anticiper les multiples dimensions du phénomène touristique : économiques, sociales, juridiques, géopolitiques, territoriales ou culturelles). Ce projet tel qu'il est exposé met plus en avant une dimension professionnelle qu'une dimension recherche.

Les publics auxquels sont destinées les formations de cette mention sont hétérogènes quant à leur formation d'origine, ce qui correspond au besoin de pluridisciplinarité de l'univers du tourisme. Pour la professionnalisation en 2^{ème} année de master (M2), chaque spécialité profile ses publics et a des modes de sélection spécifiques à ses objectifs propres.

Les contenus pédagogiques correspondent globalement bien avec le besoin de pluridisciplinarité (tronc commun en semestre 1 et sensibilisation aux spécialités avec 143 heures CM et 137 heures TD) et de spécialisation qui débute en semestre 2 du master 1^{ère} année (M1) avec cinq spécialités.

Les formations dans le domaine du tourisme nécessitent de maîtriser des compétences transversales dans au moins deux domaines : les langues et la communication interculturelle et les nouvelles technologies d'information, d'analyse et de communication. Des dispositifs sont mis en place et explicités, de façon inégale selon les spécialités.

La politique de stage est conforme aux attentes de professionnalisation dans ce secteur. Pour les étudiants à plein temps, un stage professionnel est obligatoire au cours du M1 d'une durée minimale de deux mois. Cet aménagement répond aux recommandations faites lors de la précédente évaluation et permet de consolider le projet professionnel de l'étudiant et/ou son projet de mémoire. Un stage professionnel obligatoire d'une durée minimale de 3 mois a lieu au cours du M2. Cette durée semble un minimum pour la professionnalisation dans les spécialités proposées.

Dans le domaine du tourisme, la formation continue, la formation en alternance, en apprentissage et les dispositifs de Validation des acquis de l'expérience (VAE) et de Validation des acquis professionnels (VAP) sont des dispositifs attendus par les étudiants, par les personnes avec de l'expérience qui souhaitent développer leurs compétences et leurs connaissances ainsi que par les organisations publiques et privées. Ces dispositifs, (VAE et apprentissage) sont exposés dans la présentation de certaines des spécialités. La politique de la mention dans ce domaine mériterait un développement afin que l'on puisse apprécier ses objectifs, son pilotage et son fonctionnement.

L'IREST, qui porte la mention, est reconnu dans l'univers du tourisme par son caractère à la fois pluridisciplinaire et spécialiste et par son adossement à la recherche. Celui-ci pourrait être plus affirmé. L'IREST fait partie d'un réseau national, ASTRES (Association tourisme recherche et enseignement supérieur), dont il assure actuellement la vice-présidence, réseau qui anime la formation et la recherche en France dans le domaine du tourisme. L'analyse du positionnement de la mention vis-à-vis des formations concurrentes intervenant dans le même champ du tourisme est claire.

Il est fait référence à de nombreuses relations et échanges internationaux. Etant donné le champ de la mention *Tourisme*, cela mériterait une présentation de la nature des liens, de leur part en M1 et dans les différentes spécialités. Les actions sont présentées par spécialité, mais la présentation d'un projet stratégique à l'international serait la bienvenue.

Les informations sur les taux de réussite sont données par spécialité. Les enquêtes présentées sont générales (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - MESR et Paris 1). Quelques précisions figurent dans la présentation des spécialités. Il est surprenant, étant donné l'insertion de la formation dans les univers professionnels, que seuls 42 étudiants de l'IREST aient répondu en 2009. Les flux sont gérés par spécialité : 25 à 30 étudiants par spécialité, à l'exception de la spécialité TEP (10 étudiants). Il n'est pas prévu de modifications substantielles.

Le pilotage de la mention est conditionné par les partenariats et les rôles des différentes parties prenantes (IREST, Université Paris 1). Ces points ne sont pas abordés dans la présentation du pilotage de la mention. Cela permettrait d'en clarifier le fonctionnement. Les équipes pédagogiques sont conformes aux attentes pour des formations de type master. Les recommandations de l'AERES sont reprises et des réponses précises sont données. Celles relatives aux débouchés des étudiants et des dispositifs de suivi pour ceux qui accèdent directement au M2 sont en cours.

Les organes de conseils de perfectionnement sont le conseil de l'IREST (comprenant des membres élus des différents collèges et des personnalités extérieures représentant les organismes ou institutions désignées) ainsi que le conseil scientifique. Les orientations pédagogiques du master sont suivies par le conseil scientifique (composé pour moitié d'universitaires de plusieurs disciplines, de spécialistes du tourisme et pour moitié de professionnels enseignants dans le diplôme). Réuni au moins une fois par an à l'initiative du responsable du master, il fait un bilan annuel des différentes spécialités (nombre d'inscrits, stages, insertion professionnelle...) et il propose au Conseil de l'IREST les orientations des politiques de recherche, d'information scientifique et technique. Il le conseille également sur les programmes de recherche, les programmes de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation des diplômes, ainsi que sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs, de chercheurs ainsi que d'ingénieurs de recherche rattachés à l'IREST. Il propose les ajustements utiles à l'amélioration des formations dispensées par l'IREST.

L'auto-évaluation est intéressante et réaliste et les commentaires pourraient être étendus aux spécialités. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes renseignent sur les thèmes concernés.

- Points forts :

- La mention *Tourisme* offre une gamme pluridisciplinaire et complète de formations dédiées aux activités touristiques dans leur périmètre le plus large. Etant donné les besoins et les évolutions dans ces secteurs, cette mention a pleinement sa place.
- Le projet pédagogique prend en considération ces évolutions en proposant des spécialités intéressantes pour la professionnalisation.
- La proximité avec le milieu socio-économique est historique et forte.
- Globalement les équipes pédagogiques dans leur composition et leur équilibre universitaire/praticiens sont adaptées.

- Points faibles :

- Les partenariats et le rôle des différentes parties prenantes ne sont pas abordés dans la présentation du pilotage de la mention.
- La présentation du dossier, complexe et en deux sous-domaines, rend difficile une vue d'ensemble du projet de formation.
- L'adossement à la recherche n'est pas développé dans le dossier.
- Le rayonnement international n'apparaît pas à hauteur des enjeux dans ce domaine.
- La vision stratégique des dispositifs de formation continue ou d'alternance (apprentissage, VAE...) n'apparaît pas.



Il serait intéressant de se pencher sur la complexité de la mention pour trouver des leviers de simplification dans sa présentation et/ou dans son fonctionnement et de mettre en valeur les partenariats et leurs impacts sur les objectifs de la mention. Il conviendra de veiller au pilotage de la mention et à la bonne coordination des spécialités qui la composent.

L'adossement à la recherche est à expliciter ou à développer étant donnés les enjeux et les évolutions dans le secteur du tourisme.

La stratégie internationale devrait être formalisée : objectifs, recrutement des étudiants, ingénierie pédagogique, partenariats, recherche, en montrant la cohérence et la complémentarité des spécialités dans cette stratégie.

Les dispositifs de formation continue demandent également une formalisation de leur politique ainsi que le pilotage et le suivi de ces dispositifs.

Les efforts relatifs au suivi des étudiants sont à poursuivre.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C

Evaluation par spécialité

Gestion des activités touristiques et hôtelières (GATH)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation développe des connaissances et des compétences répondant aux besoins des professionnels du tourisme et de l'hôtellerie dans les domaines suivants :

- fonctionnement des marchés et de l'industrie hôtelière et touristique sur le plan national et international ;
- maîtrise des outils de management des entreprises hôtelières et touristiques ;
- stratégies concurrentielles et marketing des entreprises hôtelières et touristiques et des stratégies des territoires.

Elle s'appuie sur différents partenariats professionnels (Accor, Disney, Louvre Hôtels, Club Med), institutionnels (DGCIS : Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services, Atout France), académiques (ASTRES - Association tourisme recherche et enseignement supérieur, ADRET), internationaux (Unesco, Académie internationale du tourisme de Moscou, OMT : Knowledge Network, Themis). Au niveau international, il existe également une convention avec l'Université d'Udayana (Bali, Indonésie) pour former les professeurs des écoles de Tourisme indonésiennes (institutions techniques proposant des Bac+3) et qui doivent, suite à une nouvelle loi, être titulaires d'un master pour enseigner. Un partenariat est en cours d'étude avec l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Les enseignements et l'équipe pédagogique offrent aux étudiants une expertise dans un domaine en fort développement et évolution. L'admission à la formation est sélective : le recrutement est ouvert internationalement et de haut niveau (profils à fort potentiel).

- Appréciation :

Cette formation est professionnalisante et sélective, ce qui correspond aux exigences du monde professionnel du tourisme. Ses objectifs sont clairs et le projet pédagogique y répond bien. Elle est décrite comme une formation « indifférenciée », c'est-à-dire sans distinction de finalités professionnelle ou recherche. Le volet professionnel est cependant beaucoup plus présent dans la pédagogie que le volet recherche.

Suite aux recommandations lors de la précédente évaluation, les cours de gestion ont été renforcés et une seconde langue vivante obligatoire introduite.

La spécialité n'est pas proposée en formation continue. Depuis sa création, le master peut être suivi en apprentissage. Des précisions sont données pour 2011 sur les effectifs (11 étudiants) et les entreprises d'accueil. Depuis 2002, l'IREST participe aux dispositifs VAP/VAE. Les chiffres des trois dernières années semblent faibles (au regard des besoins du monde économique que l'on peut supposer). Ces dispositifs qui sont importants dans la professionnalisation de ces secteurs mériteraient d'être précisés dans leur fonctionnement.

La coopération avec l'Université d'Udayana (Bali, Indonésie) pour diffuser les connaissances et le savoir-faire à l'international est constructive. Un accord est en cours d'élaboration avec l'Ecole hôtelière de Lausanne. Néanmoins, on pourrait attendre une stratégie internationale formalisée (formations des étudiants à l'international et diffusion des savoirs à l'international) qui n'est pas exposée ici.

- Points forts :
 - La formation correspond bien aux attentes du monde professionnel.
 - Les enseignements concourent à un bon niveau de professionnalisation et répondent bien aux objectifs de la formation.
 - Les différents partenariats donnent à la formation une place significative dans l'environnement socio-économique.
- Points faibles :
 - Le dossier souffre de l'absence d'informations sur les dispositifs de formation continue, VAP/VAE et d'apprentissage, sur l'insertion professionnelle.
 - La stratégie internationale n'est pas suffisamment visible et des précisions manquent sur la politique internationale.
 - Il n'y a pas d'information sur la place de la recherche dans la formation.
 - Les manques soulignés peuvent être attribués au fond ou au degré de précision du dossier.

Recommandations pour l'établissement

Les propositions pour accompagner le positionnement fort de la spécialité dans les formations au tourisme portent sur trois points principaux :

- affirmer sa stratégie internationale en renforçant les partenariats et en rendant obligatoire un stage à l'étranger ;
- renforcer la formation continue et formaliser son fonctionnement ;
- préciser les modalités d'évaluation et renforcer le suivi des étudiants dans leur insertion professionnelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Tourisme international et développement (TID)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité offre une formation prenant en compte les nouvelles formes de tourisme en matière :

- de diagnostic et de conseil (identification des clientèles du tourisme équitable et solidaire, conception d'une offre de tourisme équitable et solidaire) ;
- d'évaluation d'un projet de tourisme équitable à l'échelle internationale.

Elle conduit à la création ou à la gestion d'agences de tourisme dit concerné (alternatif, solidaire, écotourisme) et/ou au conseil en matière de montage, de gestion ou d'évaluation des effets des programmes de tourisme concerté, à l'échelle des pays (notamment du Sud), des collectivités locales ou d'organismes associatifs.

Elle bénéficie de différents partenariats. Sont cités des partenariats académiques : masters du PRES HESAM (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Hautes études, Sorbonne, arts et métiers), GIS GEMDEV (Groupement d'intérêt scientifique sur l'étude de la mondialisation et du développement), IRD (Institut de recherche pour le développement), Université Senghor d'Alexandrie, Institut des hautes études internationales et du développement de Genève ; des partenariats professionnels régionaux, nationaux ou internationaux : Association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES), Institut des itinéraires culturels européen, Agence française de développement (AFD), Organisation mondiale du tourisme (OMT), Unesco. Il est également prévu que la formation TID pourra bénéficier du partenariat de l'IREST avec l'AFD (membre du conseil) et avec l'Unesco (notamment à travers le réseau Unitwin).

Cette spécialité était un parcours de la spécialité GAHT, elle devient une spécialité distincte en adoptant plusieurs modifications importantes, liées à l'évolution du secteur touristique, et à la place nouvelle prise par le tourisme responsable.

- Appréciation :

Cette spécialité fait écho aux problématiques émergentes dans le développement et l'industrie touristique.

La structure de la formation est claire. Les contenus des UE ainsi que la politique de stages sont au service des objectifs et clairement exprimés. Il est fait état d'une possibilité de parcours « individualisé » sur lequel il serait intéressant d'avoir des précisions. Les stages sont bien intégrés dans la formation avec l'un des stages à l'étranger (obligatoire). Globalement le projet de formation est bien construit. Il serait intéressant d'étayer sa présentation par l'exposé de son bien-fondé professionnel et des points-clés de sa stratégie.

Les partenariats en cours sont susceptibles de développer la visibilité de la formation vers les étudiants et le monde socio-économique. Des contacts sont noués avec l'Association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES) et l'Institut des itinéraires culturels européens (Conseil de l'Europe). Plusieurs agences et associations (Europe, Afrique, Amérique du Sud, Asie) sont prêtes à accueillir des stagiaires et/ou des apprentis. Les contacts pris avec les organismes internationaux sont encourageants, mais restent à développer et à formaliser dans le cadre d'une stratégie de développement.

- Points forts :

- La spécialité apporte des réponses aux problématiques professionnelles nouvelles dans le secteur du tourisme en pleine mutation.
- Elle présente une cohérence de ses objectifs et de la pédagogie.
- Les contacts noués sont des leviers pour que la formation prenne une place significative dans l'univers du tourisme.

- Points faibles :
 - La stratégie pour développer cette formation qui répond à des besoins émergents n'est pas formalisée.
 - La stratégie internationale (étudiants, formation, débouchés, partenariats), déterminante pour ce type de formation, n'est pas explicitée.
 - La quantification des débouchés professionnels (ou leur estimation) n'est pas présentée.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité en tant que telle est nouvelle. Le plus important serait de formaliser les dispositifs qui permettent de la piloter, ou les présenter si cela est déjà effectué.

Il serait également souhaitable de mener une analyse de la demande (et de son évolution) de la part des professionnels et des débouchés. La conception d'un dispositif sur ces aspects permettrait de contrôler les flux.

La stratégie internationale est déterminante pour cette spécialité, il semble important de la structurer et la développer. Les contacts pris avec les organismes internationaux dans cette structuration méritent d'être développés ou pérennisés.

Etant donné le champ d'activité qui est visé, la place de la recherche, gagnerait à être renforcée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Développement et aménagement touristique des territoires (DAT)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour principal objectif de former aux attentes professionnelles sur les territoires en matière d'aménagement et de tourisme.

L'insertion professionnelle s'oriente vers des postes à responsabilité dans les collectivités territoriales et les organismes territoriaux du tourisme ainsi que dans les entreprises de conseil et les structures mixtes. Ces postes concernent le diagnostic et le conseil en développement touristique des territoires, la conception et la gestion de projets de développement touristique. Afin d'accroître cette professionnalisation, la formation renforce la mise en situation des étudiants (atelier terrain et stage), ainsi que la formation au montage et à la conduite de projets.

- Appréciation :

La spécialité offre une formation professionnalisante dans un domaine en pleine mutation qui demande des compétences nouvelles et affirmées pour développer l'activité touristique et économique des territoires.

Les étudiants, au-delà des stages et des dispositifs « classiques » tels que les conférences de formation professionnelle, conduisent des projets pour des commanditaires régionaux qui sont précisés dans le dossier.

Les efforts suggérés lors de la précédente évaluation ont été pris en compte : renforcement de la gestion, seconde langue vivante obligatoire, stage en M1.

Il n'est fait mention d'aucun partenariat particulier, ni de relations internationales, les rubriques renvoyant au dossier de la mention.

La formation par la recherche s'appuie sur la réalisation d'un mémoire et la possibilité d'associer les étudiants à des événements scientifiques. L'articulation entre les recherches actuelles dans le domaine et la formation n'est pas précisée. Depuis 2009, une thèse CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) est en cours.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, et répond aux objectifs de la formation. Elle est composée d'universitaires et de praticiens issus de différents organismes qui reflètent la diversité des parties prenantes de l'aménagement touristique d'un territoire.

Le suivi des étudiants en insertion professionnelle est mesuré par l'enquête menée au sein de l'IREST. Les résultats n'étant pas encore disponibles, une approche exploratoire via les réseaux sociaux professionnels a été menée. Elle montre une grande diversité d'employeurs, liés à cet univers tourisme et territoire, et des postes orientés vers les métiers de chargés de mission, de développement, de projets, d'études...

Depuis 2008, l'apprentissage a concerné neuf étudiants et la VAE 12 étudiants.

- Points forts :

- La formation répond à une demande croissante de compétences en matière de développement touristique et de l'attractivité des territoires.
- Les objectifs sont clairs et sont bien traduits dans le montage pédagogique.
- La diversité de l'équipe pédagogique reflète les objectifs de pluridisciplinarité et de transversalité de la formation.



- Points faibles :
 - La présentation de la spécialité renvoie sur plusieurs points à la mention, ce qui rend difficile l'évaluation.
 - Les relations internationales sont difficiles à évaluer.
 - Le poids de la formation continue et de l'apprentissage est faible.
 - Etant donné les problématiques nouvelles et importantes qui émergent de la question du lien entre territoire et tourisme, la formation par la recherche et la valorisation de la recherche restent modestes.

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de la place croissante des activités touristiques dans le développement des territoires et des besoins de montée en compétences dans ce domaine, il serait intéressant de développer la formation continue ainsi que l'apprentissage et d'en formaliser les dispositifs. Dans cet ordre d'idée, le lien avec la recherche mérite d'être affirmé même si la vocation première est professionnelle. Dans ce domaine, il y a la nécessité d'appréhender sous des angles nouveaux.

Le développement (ou la formalisation) des partenariats avec des acteurs économiques publics et privés permettrait de renforcer le positionnement de la formation.

Afin de clarifier les liens avec la mention, il serait opportun de préciser et d'analyser les mutualisations et les activités communes ainsi que sur les modalités pédagogiques.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Gestion et valorisation touristique du patrimoine (GVTP)

● Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

INHA (Institut national d'histoire de l'art)/ 2 rue Vivienne, 75002 Paris

IREST / Centre Albert Châtelet, 6 rue Jean Calvin 75005, Paris

Sorbonne / 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Fondation hellénique / CIUP (Cité internationale universitaire de Paris)/ 47 b bd Jourdan, 75014 Paris

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

● Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de professionnaliser dans les métiers du tourisme (gestion touristique des sites culturels, gestion de projets touristiques) des étudiants issus de la licence *Histoire de l'art et archéologie* et de la licence *Droit - Histoire de l'art et archéologie* (bi-licence). Les candidatures de même profil, émanant d'autres universités ou écoles sont également prises en compte. Il est également prévu de préparer aux concours de la fonction publique territoriale.

La spécialité profite des partenariats de la mention *Tourisme*, notamment avec :

- L'Université d'Udayana (Bali, Indonésie) avec l'accueil depuis 2010-2011 d'un étudiant balinais ;
- L'Université Française d'Egypte (Le Caire) avec l'ouverture en 2011-2012 du master *Heritage management* ;
- L'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (Maroc), avec un projet en 2013-2014 d'un master *Tourisme et gestion des patrimoines de la Méditerranée*.

● Appréciation :

La spécialité propose une professionnalisation à des étudiants dont le parcours antérieur est plutôt théorique, et apporte en quelque sorte une double compétence. Ces dispositifs sont importants pour leur insertion professionnelle.

L'organisation des enseignements est au service des objectifs.

L'implication dans des partenariats internationaux est à souligner. Il est proposé un module « Gestion touristique du patrimoine mondial » qui est un élément de différenciation et de reconnaissance de ce champ. Il est proposé également un parcours *Heritage management* lié au partenariat avec l'université française en Egypte et des projets sont en cours avec le Maroc.

Enfin, l'enseignement des langues a été renforcé et adapté au monde professionnel du tourisme, de même que les travaux « terrain » et de groupe. Des précisions sur les modalités de mise en œuvre seraient les bienvenues.

Depuis 2008, six étudiants ont suivi la formation en apprentissage. La VAE depuis 2008 a concerné quatre personnes.

● Points forts :

- Le positionnement « double compétence » allie une culture générale poussée ainsi que des compétences en pilotage d'activités touristiques et culturelles.
- L'organisation de la formation répond bien aux objectifs.
- La formation bénéficie d'un rayonnement international avec les projets liés aux partenariats et d'une bonne notoriété qui facilitent l'insertion professionnelle.



- Points faibles :
 - Les enjeux de professionnalisation ne sont pas assez pris en considération (ou explicités), même si l'insertion paraît satisfaisante.
 - Les dispositifs d'acquisition de compétences transversales restent à expliciter.
 - La présence de la formation continue et de l'apprentissage est insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait principalement de formaliser les dispositifs d'acquisition de compétences transversales et de professionnalisation qui constituent un enjeu central pour le public visé ainsi que de chercher à développer la formation continue et l'apprentissage.

La démarche du suivi des étudiants est à poursuivre.

La spécialité est particulièrement impliquée dans certains partenariats internationaux du master *Tourisme* de l'IREST. Il est important de les renforcer.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Tourisme, environnement, patrimoine (TEP)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation à la recherche qui vise à former les étudiants pour préparer un doctorat en Géographie-Aménagement ou en Histoire de l'art sur le tourisme et les rapports que celui-ci entretient avec l'environnement et le patrimoine.

Pour cela, elle s'attache à développer des compétences scientifiques dans le champ « Tourism Studies » et des questions environnementales et patrimoniales en rapport avec le tourisme au sein des sociétés contemporaines. Elle amène également les étudiants à construire un projet professionnel articulé autour de la recherche (doctorat, doctorat CIFRE - Conventions industrielles de formation par la recherche) en tourisme, ou mobilisant des compétences d'analyse et de réflexion dans le cadre d'une structure touristique.

- Appréciation :

Cette spécialité offre un éclairage scientifique qui permet d'aborder de façon distanciée les questions qui se posent aujourd'hui dans le monde du tourisme et du patrimoine. Elle identifie bien ces questions et demande une structuration de son projet. En effet, il est bien rappelé que la formation à et par la recherche constitue le cœur et la raison d'être de la spécialité, une des rares formations recherche sur le tourisme en France.

C'est pourquoi cette rubrique pourrait être mieux renseignée, notamment sur les dispositifs tels que le stage collectif. La présentation est en effet très générale. Par exemple, il pourrait être précisé comment est organisée la participation des étudiants aux travaux de recherche de l'IREST, aux colloques, aux séminaires et aux travaux de la Chaire de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'attractivité de la formation n'est pas renseignée, notamment le processus de sélection. Les raisons d'un effectif réduit ne sont pas présentées (13 étudiants en 2010/2011 et 11 étudiants en 2011/2012) ainsi que le devenir des diplômés (4 % en doctorat pour l'année 2010/2011).

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire ce qui permet aux étudiants d'aborder des problématiques sous des angles différents tout en développant les compétences spécifiques au métier de chercheur.

La présentation de la place du conseil de perfectionnement renvoie à la mention. Cette spécialité demanderait une approche spécifique étant donné ses objectifs. Par exemple, la question du bien-fondé de la mutualisation de certains cours avec d'autres formations moins orientées recherche mérite d'être posée.

- Points forts :

- Cette spécialité permet de sensibiliser par la recherche le monde professionnel aux questions centrales qui se posent dans ce domaine en profonde mutation.
- L'équipe pédagogique pluridisciplinaire contribue à aborder des problématiques transversales à différents champs de recherche.

- Points faibles :

- La présentation de la spécialité ne permet pas de se faire une idée du projet de formation qui concerne un effectif réduit.
- L'arbitrage entre une spécialisation à et par la recherche dans le domaine du tourisme et une multidisciplinarité n'apparaît pas dans les dispositifs pédagogiques.
- L'absence d'une présentation du fonctionnement du conseil de perfectionnement ne permet pas d'apprécier la dynamique de pilotage de la recherche dans cette spécialité.

Recommandations pour l'établissement

La formalisation du projet de formation mériterait d'être approfondie afin de mieux l'apprécier.

Il serait intéressant aussi de mieux préciser les objectifs et la conduite du stage collectif afin de mieux comprendre et développer son rôle dans la montée en compétences en recherche.

Il conviendrait de réfléchir au sein d'un organe tel que le conseil de perfectionnement à l'articulation entre le développement d'une expertise (épistémologie, méthodologie) et d'une transversalité (disciplines abordées, méthodes pédagogiques, mutualisation de certains cours avec ceux d'autres spécialités de la mention).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

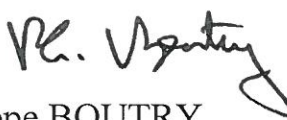
Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

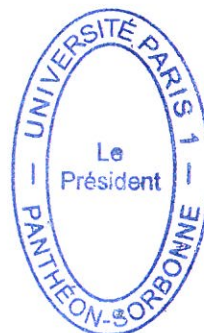
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° S3MA140006519

Domaine : Economie, Gestion/Sciences Humaines et Sociales

Mention Tourisme (IREST)

Précisions concernant la mention tourisme

Nous reprenons dans notre réponse ci-après les 5 points faibles abordées par l'AERES concernant la mention TOURISME :

- 1. Les partenariats et le rôle des différentes parties prenantes ne sont pas abordés dans la présentation du pilotage de la mention.***
- 2. La présentation du dossier, complexe et en deux sous-domaines, rend difficile une vue d'ensemble du projet de formation.***
- 3. L'adossement à la recherche n'est pas développé dans le dossier.***
- 4. Le rayonnement international n'apparaît pas à hauteur des enjeux dans ce domaine.***
- 5. La vision stratégique des dispositifs de formation continue ou d'alternance (apprentissage, VAE...) n'apparaît pas.***

- 1. Les partenariats et le rôle des différentes parties prenantes ne sont pas abordés dans la présentation du pilotage de la mention.***

Comme cela a été mentionné déposé à l'AERES (p.19), les principaux organes de gouvernance de l'IREST sont :

*Le Conseil de l'IREST

*Le Conseil scientifique de l'IREST

Pour rappel (p.19-20) :

« Le Conseil de l'IREST »

L'IREST est administré par un **Conseil** et dirigé par un directeur. Le Conseil comprend 33 membres élus ou désignés : 17 membres élus des différents collèges (A, B, IATOS, usagers) et 16 personnalités extérieures représentant les organismes ou institutions désignées.

Présidé depuis 2009 par le Directeur Général de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP), il réunit des structures et organismes jouant un rôle majeur dans l'organisation, la réflexion et la structuration du tourisme dans la région, en France et à l'international : Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France (CRT) ; Mairie de Paris, délégation du Tourisme ; Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Stephenson ; CAP France ; Syndical National Ingénierie Loisirs Culture, Tourisme (GEFIL) ; le Syndical National des Agences de Voyage (SNAV) ; ATOUT France ; Pierre et Vacances ; Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) ; Eurodisney ;

Centre des Monuments nationaux ; ICOMOS France ; Agence Française de Développement (AFD) ; Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ; Hilton ; Accor ; Groupe Lucien Barrière ; Ministère de la Culture ; Institut d'Aménagement et d'Urbanisme.

Le Conseil définit le programme pédagogique et le programme de recherche de l'Institut dans le cadre de la politique de l'Université et de la réglementation nationale en vigueur. Il donne son avis sur les contrats et conventions et soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois.

Le Conseil de l'IREST fonctionne de facto en tant que conseil de perfectionnement.

Six étudiants élus font partie du Conseil de l'IREST et contribuent à ce titre à la réflexion sur les enseignements et sur l'évolution des études.

Conseil Scientifique de l'IREST

Les orientations pédagogiques du Master sont suivies par un Conseil Scientifique réunissant pour moitié des universitaires de plusieurs disciplines, spécialistes du tourisme et pour moitié des professionnels enseignants dans le diplôme. Il se réunit au moins une fois par an à l'initiative du responsable du Master. Il fait un bilan annuel des différentes spécialités (nombre d'inscrits, stages, insertion professionnelle...) et il propose au Conseil de l'IREST les orientations des politiques de recherche, d'information scientifique et technique. Il conseille le Conseil de l'IREST sur les programmes de recherche, les programmes de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation des diplômes, ainsi que sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs, de chercheurs ainsi que d'ingénieurs de recherche rattachés à l'IREST. Il propose les ajustements utiles à l'amélioration des formations dispensées par l'IREST.

Ces deux Conseils constituent les organes de gouvernances globaux et transversaux des formations de l'IREST, dont la mention Tourisme. La taille de l'IREST justifierait en effet peu des organes *ad hoc* pour la mention. En effet, le master Mention Tourisme et la Licence Tourisme et Hôtellerie constituent les seules formations proposées par l'établissement. L'existence de ces Conseils permet d'avoir un regard global sur l'ensemble des formations et de faire les arbitrages nécessaires entre les différentes spécialités.

Par contre, des modalités de gouvernance particulière existent dans le cadre des différentes spécialités, permettant d'associer des partenaires plus nombreux et thématiquement plus proches à chaque spécialité. Ainsi, comme ceci a été précisé dans le dossier soumis à l'AERES (p.20), le dossier du présent quinquennal a été élaboré dans le cadre de chaque spécialité par un collectif associant les responsables pédagogiques de la spécialité et les intervenants universitaires et professionnels qui interviennent dans la spécialité. Il a été piloté par les membres du Conseil de l'IREST les plus proches thématiquement et disciplinairement à chaque spécialité.

2. La présentation du dossier, complexe et en deux sous-domaines, rend difficile une vue d'ensemble du projet de formation.

Cette remarque est inhérente à la façon dont nous avons été invités à présenter les spécialités de la mention TOURISME (c'est à dire présenter deux dossiers différents pour chaque sous-domaine SHS). Nous avons toutefois veillé à présenter les passerelles entre les deux domaines (Marchés et organisations et Espaces, Environnement, Sociétés).

La cohérence de la mention est assurée par :

*L'architecture générale de la mention, identique pour les 4 spécialités du M1 et les 5 du M2 (la place des stages pour les spécialités professionnelles, la place et la préparation du mémoire...)

*L'existence d'un tronc commun de 280h

*Le pilotage global par les mêmes organes (Conseil de l'IREST, Conseil scientifique de l'IREST)

*Les manifestations professionnelles, voyages et événements transversaux.

Compétences transversales dans deux domaines

Le rapport d'évaluation évoque la nécessité de développer de façon égale dans toutes les spécialités **des compétences transversales dans deux domaines** : les langues et la communication interculturelle, et les technologies d'information, de la communication.

Concernant les langues, suite à l'évaluation AERES précédente, qui insistait sur la nécessité de développer ces aspects dans un Master Tourisme, une LV2 obligatoire a été ajoutée pour chaque formation, en M1 et en M2.

L'internationalisation des recrutements, mais aussi du profil des enseignants, participe également du développement de pratiques interculturelles au quotidien de la vie du diplôme. La stratégie internationale présentée plus haut vise également à développer ces compétences pour les étudiants choisissant un parcours personnalisé davantage porté vers l'international.

Concernant les technologies d'information et de communication, plusieurs projets sont en cours de développement.

Tout d'abord, par le biais du service STIC (Service des Technologies de l'Information et de la Communication) de Paris 1, un projet de mise en place des plateformes pédagogiques en ligne a été développé en 2011 2012, permettant le développement d'Espaces Pédagogiques Interactifs pour chaque spécialité. Un contrat étudiant a été mis en place en 2012 2013 pour la coordination de la mise en ligne des supports de cours, notamment auprès des enseignants extérieurs à Paris 1 (professionnels, etc.).

Un projet proposé par S. Jacquot a en outre été retenu par le STIC, constituant en le développant sur la plateforme d'e-learning *moodle* d'un espace d'e-learning sur les diverses méthodologies d'analyse de donnée : constitution d'une base de données, cartographique, SIG, traitement de questionnaires, analyse textuelle. Ces modules e-learning concernent l'ensemble des spécialités et proposent des parcours interactifs réalisés en totale autonomie. Une fois cette première étape achevée (mise en ligne test en septembre 2013, mise en ligne définitive prévue pour septembre 2014), un second ensemble portera sur les techniques de mise en ligne.

En outre, les ateliers terrain constituent aussi un apprentissage des technologies de communication : construction d'un rapport, d'une restitution orale, d'un site web pour la diffusion des résultats, etc.

Le voyage d'étude en 2012 a également cherché à développer cet aspect parmi les étudiants, en instituant un concours du blog du voyage.

La durée du stage M2

Il est suggéré dans l'évaluation AERES d'augmenter la durée obligatoire du stage de Master 2, qui est de trois mois. Il est ici nécessaire d'insister sur le fait que cette durée obligatoire ne correspond pas à la durée moyenne, qui est plus élevée, de nombreux stages durant jusqu'à 6 mois. Nous souhaitons toutefois la maintenir à ce seuil, constituant un minimum, en raison l'exigence que nous avons concernant le niveau du stage (ce qui implique parfois une période de recherche plus longue pour certains étudiants, en fonction de leur projet professionnel).

3. L'adossement à la recherche n'est pas développé dans le dossier

Le Master Tourisme est adossé à l'équipe EIREST (Equipe Interdisciplinaire de REcherches Sur le Tourisme).

Présentation de l'EIREST

Le projet initial de l'équipe d'accueil de doctorants EA EIREST a été préparé dans le cadre du quadriennal 2010-2013. L'équipe n'a finalement pas été labellisée par le Ministère en 2010, mais elle a pu se structurer grâce au soutien de l'Université Paris 1. Elle a été évaluée en 2013 dans le cadre du quinquennal 2013 comme suit.

C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A	B	A	B	B	B

Contrairement à l'évaluation des Masters, l'évaluation de l'Equipe EIREST insiste au contraire sur la très grande proximité de l'IREST et de l'EIREST.

L'EIREST est une équipe fondamentalement interdisciplinaire, formée de chercheurs de différentes disciplines, aussi bien en sciences humaines et sociales qu'en sciences de l'économie et gestion qui accueille, en 2011-2012, 25 doctorants.

Les enseignants-chercheurs de l'IREST sont membres de l'EIREST, y exerçant souvent des responsabilités scientifiques de coordination. Ils opèrent dans leurs enseignements et activités pédagogiques un lien entre enseignement et recherche.

Par ailleurs l'IREST est membre du réseau national ASTRES (Association tourisme recherche et enseignement supérieur), qui réunit 11 établissements, développe une réflexion sur la recherche et l'enseignement en tourisme (10 universités, dont Paris 1, un Institut et le CNAM). Au sein du réseau est ainsi discutée cette articulation. Un projet de GIS est en cours de réflexion au sein de l'Association ASTRES qui pourrait aboutir à une encore meilleure articulation entre la recherche et l'enseignement.

Plusieurs éléments permettent d'explicitier l'adossement des Master à la recherche : le mémoire de recherche, le prolongement possible en thèse, les ateliers terrain, la participation aux activités scientifiques menées, l'apport des chercheurs invités, etc.

Le mémoire de recherche à l'IREST, une formation à la recherche

Les étudiants en Master de l'IREST préparent en deux ans un mémoire de recherche, encadré par un enseignant ou un enseignant-chercheur, sur un sujet en lien avec l'orientation de leur spécialité. Ce mémoire de recherche constitue un apprentissage de la recherche par la recherche. Les prérequis de ce travail correspondent à une démarche de recherche : état de l'art international, problématisation, méthodologies adaptées, phase d'enquête sur le terrain ou après des acteurs impliqués, ...

Il est préparé dès le premier semestre du M1 par des cours de méthodologie de la recherche, initiant les étudiants à la fois à la problématisation de leur sujet et à la définition de méthodes d'enquête, tant quantitatives que qualitatives, pour mener à bien leurs objectifs. Ce mémoire vise à développer leurs capacités de réflexion et de définition de la méthodologie pertinente pour l'analyse et la compréhension d'un enjeu de recherche. Des cours de méthodologie ont également lieu au second semestre.

Un projet en cours, coordonné par S. Jacquot, soutenu par le service TICE de Paris 1, vise à développer des modules d'e-learning pour permettre aux étudiants de se familiariser avec tout un ensemble de logiciels de traitement de données (cartographiques, statistiques, qualitatives, etc.).

Le mémoire fait l'objet d'une évaluation écrite et d'une soutenance orale, face à un jury composé d'enseignants et enseignants chercheurs. En fonction des sujets de mémoire, des enseignants chercheurs de l'EIREST ou d'autres laboratoires sont invités à faire partie des jurys. Les étudiants désirant valoriser leur travail ont la possibilité d'être accompagné par leur directeur de mémoire afin de rédiger un article scientifique ou à visée professionnelle à partir de leurs résultats. Certains ont fait l'objet de publications.

En outre, certains étudiants ont utilisé leur mémoire de recherche pour construire un sujet de thèse, illustrant cette passerelle possible entre Master à visée professionnelle et monde de la recherche.

Dimension recherche du master et prolongement en thèse

La très grande majorité des étudiants des Master de l'IREST se destinent à une insertion dans les mondes professionnels du tourisme. Néanmoins, les enseignements proposés et la conduite d'un mémoire de recherche sur deux ans leur permettent aussi un prolongement en thèse. Ainsi plusieurs étudiants issus des masters DATT et GSVT ont poursuivi en thèse, par exemple Chloé Fayollas, Lisa Rebolledo, Alix Boirot...

Dans ce cadre, l'EIREST constitue un cadre possible de ce prolongement en thèse. En effet, L'EIREST est adossée à l'ED de Géographie de Paris (l'Ecole Doctorale de Gestion de Paris 1 a également voté, en 2013, l'association avec l'EIREST). Dans le cadre du PRES héSam, l'EIREST s'est aussi rapprochée de l'ED d'anthropologie et sociologie de l'EHESS

Plusieurs étudiants du master TEP (R) effectuent des thèses.

Ateliers terrains

Les masters 1 Tourisme mènent durant le premier semestre des ateliers terrain, durant lesquels ils participent collectivement par spécialité à la réalisation d'une enquête appliquée, souvent sollicitée par

une institution touristique. Les objectifs sont là appliqués mais nécessitent tout un ensemble de techniques et méthodologies relevant de l'enquête scientifique. Les chercheurs de l'EIREST constituent dans ce cas de figure des personnes ressources, mobilisées en fonction de leurs compétences complémentaires.

Ainsi les étudiants en Master DATT et GATH ont-ils travaillé sur le tourisme dans le 4^e arrondissement (mairie du 4^e), les étudiants en Master GSVT sur la mise en œuvre d'une candidature UNESCO dans le cadre de la cité internationale universitaire de Paris (réflexions sur les valeurs), les étudiants en Master DATT, EDTI, GATH, GSVT sur la thématique du tourisme durable en Ile-de-France, les étudiants en Master DATT sur le tourisme à Plaine Commune et à Saint Ouen. Toutes ces activités sont articulées à des questionnements scientifiques plus larges.

Séminaires de recherche

Sur la base du volontariat, et en fonction de leurs sujets de mémoire et/ou de leur appétence pour la recherche, les étudiants peuvent également être invités à participer à des séminaires ou des programmes de recherche du PRES héSam. C'est particulièrement le cas du séminaire "Tourisme Recherches, Institutions, Pratiques" notamment coorganisé par Saskia Cousin et Sébastien Jacquot, de l'IREST. Les étudiants y côtoient des chercheurs et d'autres étudiants du PRES et d'ailleurs. Ils se familiarisent avec l'actualité des questions et des résultats de la recherche sur le tourisme. Par ailleurs, des contacts sont établis afin de travailler à valoriser la participation des étudiants aux cours et séminaires du PRES par l'octroi d'ECTS. Cet octroi se ferait par l'intégration de l'IREST dans le GIS GEMDEV dont plusieurs enseignant-chercheurs de l'IREST sont déjà membres actifs.

Colloques et manifestations scientifiques

Les étudiants du Master sont régulièrement invités et intégrés aux diverses activités de diffusion et de vulgarisation de la recherche organisées par l'EIREST (colloques, séminaires, journées d'étude). Ainsi les étudiants GSVT et DATT ont été invités au colloque international réalisé en 2010 sur le lien entre tourisme et métropolisation (les étudiants du M1 DATT ont à cette occasion réalisés des posters scientifiques exposés durant le colloque), les étudiants GSVT et TEP participent régulièrement aux activités scientifiques de la chaire UNESCO, notamment aux rencontres autour des thématiques impliquant les biens français du patrimoine mondial. Les étudiants GSVT ont été invités au colloque "Tourisme, nouveaux musées et nouveaux territoires urbains", etc. En fonction de leurs sujets de mémoire, les étudiants sont également de façon individuelle incités à assister à des événements scientifiques portés par l'EIREST.

La diffusion de la newsletter qui récapitule les activités de recherche des enseignants chercheurs est aussi une façon de communiquer auprès des étudiants sur les activités scientifiques réalisées et de leur permettre d'y participer.

Chercheurs invités à l'EIREST

Les chercheurs invités à l'EIREST ou en relation avec l'EIREST interviennent dans certains cours, de façon ponctuelle. Par exemple, le module « Gestion Touristique du Patrimoine Mondial » est dispensé par les EC des universités membres du réseau UNITWIN-UNESCO « Culture, Tourisme, développement ».

4. Le rayonnement international n'apparaît pas à hauteur des enjeux dans ce domaine.

1) Les objectifs

L'IREST s'inscrit dans la dynamique de rayonnement international de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, qui l'a constitué comme un de ces 5 axes stratégiques prioritaires pour 2014 2018. Ce rayonnement implique la capacité à attirer de très bons étudiants étrangers, la nécessité de favoriser la mobilité externe de nos étudiants, la promotion de la francophonie, le développement des partenariats internationaux, la valorisation de nos recherches à l'internationale, l'accueil de chercheurs et d'enseignants ayant une renommée internationale.

2) Un recrutement de plus en plus international des étudiants

Conformément à la stratégie développée par l'établissement, le recrutement à l'IREST s'inscrit dans une dynamique internationale, ce qui est la moindre des choses pour des formations en tourisme. Ainsi en Master le taux d'étudiants étrangers est de 20 à 25%.

Ce taux important s'explique d'abord par la mobilité individuelle d'étudiants étrangers. Soumis à une sélection rigoureuse, ils viennent aussi bien de pays européens que du reste du monde. On notera l'importance des candidatures venant d'Asie et d'Amérique Latine à côté des bassins traditionnels de recrutement et, a contrario, la faiblesse des flux venant des pays anglo-saxons.

Il s'explique également par les conventions Erasmus. 5 conventions ont été signées par l'Irest : 1 avec l'université de Gironne, 3 avec des universités italiennes (Alma Mater à Bologne, La Sapienza à Rome, Avogadro à Vercelli) et une en Suisse (Sion). Les étudiants de l'Irest peuvent également bénéficier des 26 autres conventions signées par Paris1.

Si le développement actuel de cette forme de mobilité est encourageant, il faut en revanche regretter que les étudiants français de l'Irest en profitent moins. Ceci est du essentiellement à l'organisation du cursus (tronc commun, deux stages obligatoires). Nous réfléchissons actuellement à l'éventualité de rendre obligatoire l'accomplissement d'un des deux stages à l'étranger, ce qui va également dans le sens de l'amélioration du niveau linguistique des étudiants.

En outre, certains étudiants étrangers arrivent dans le cadre de partenariats établis avec leur université d'origine : 4 à 5 étudiants depuis 3 ans de l'université d'Udayana à Bali et, dès la rentrée prochaine, 2 à 3 étudiants de l'Académie internationale du tourisme de Moscou.

Des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour faciliter leur scolarité :

- 14 : Cours de FLE dispensés par le service langues de Paris 1, et intégrés à la maquette des cours (LV2, 18 heures par semestre)
- 15 : Tutorat mis en place depuis 2012 (les étudiants français « parrainent » les étudiants internationaux : bonus de 0,5 par semestre, sous réserve de « contrat » de parrainage établi en amont).

3) Politique de partenariats et rayonnement de l'IREST

Les partenariats que l'IREST a développés ces dernières années avec des universités étrangères peuvent s'interpréter dans un double souci :

- La capacité à répondre positivement à la demande croissante provenant des pays en émergence pour élever le niveau de formation des cadres locaux d'opérateurs touristiques en pleine expansion: codiplômation de masters (accord de coopération en voie d'être finalisé avec le partenaire moscovite

cité, master commun avec l'université Udayana de Bali destiné aux professeurs des écoles de tourisme indonésien). Un accord de ce type est envisagé avec l'université BISU de Pékin.

- La promotion de la francophonie et la coopération traditionnelle nord-sud : délocalisation des diplômes (coopération avec l'UFE au Caire portant depuis deux ans sur le master GSVT, projet en voie de finalisation avec l'université de Fès également sur la délocalisation du GSVT, délocalisation depuis trois ans de la licence professionnelle Tourisme- Hôtellerie à l'université des Seychelles, projet de coopération avec les universités de Tachkent et Samarkand en Ouzbékistan).

Quant aux relations avec des universités des pays du Nord, outre les partenariats recherche que porte l'EIREST et les accords de mobilité, elles restent à développer. On peut citer cependant les relations avec l'OMT (knowledge network) et l'UNESCO, via la Chaire Tourisme et le réseau UNITWIN.

Les partenariats internationaux peuvent présenter un volet recherche : Par le biais de la chaire UNESCO et du réseau UNITWIN, tout un ensemble de partenariats a permis des contacts durables avec des chercheurs et enseignants chercheurs étrangers (27 universités membres de la Chaire qui préparent conjointement des modules de formation qui profitent directement aux étudiants de l'EIREST). Aussi, la coopération avec l'Académie internationale du tourisme de Moscou a déjà permis des échanges réciproques de professeurs, conférenciers et prévoit le cadre de recherches communes.

4) Mise en place d'une gouvernance de la stratégie internationale

Cette gouvernance passe par la participation aux travaux de la mission internationale de Paris 1 via l'action du délégué aux relations internationales qui assure la coordination entre les deux instances, par les recommandations du Conseil de l'EIREST saisi à ce sujet, par l'activité au quotidien, les nombreuses missions des membres de l'équipe enseignante et tout particulièrement de la directrice de l'institut.

Si des axes stratégiques peuvent ainsi être affirmés, il faut aussi tenir compte du fait que des opportunités qui ont pu se présenter à un moment donné ont pu infléchir les stratégies menées, rendant moins lisible l'orientation d'ensemble. Il faut aussi tenir compte des difficultés budgétaires de la période qui empêchent une mise en place de moyens matériels et humains que l'on pourrait pourtant juger nécessaires au rayonnement international de l'EIREST.

5. La vision stratégique des dispositifs de formation continue ou d'alternance (apprentissage, VAE...) n'apparaît pas.

L'EIREST bénéficie d'une expérience d'un peu plus d'une dizaine d'années dans les domaines de l'apprentissage et de la VA/VAE : à partir de l'année universitaire 2002 a été créée la "Licence Hôtellerie Tourisme" en apprentissage et les premiers dossiers de VAE ont été traités (candidatures en Licence et en DESS).

L'APPRENTISSAGE :

A partir de 2005, avec la création du Master, l'apprentissage commence à se développer aux niveaux bac +4/+5.

Tant en VA/VAE qu'en matière d'apprentissage, l'EIREST représente une des premières composantes de Paris 1 ayant une action significative dans ces domaines.

Aujourd'hui, en 2012-2013, les apprentis sont au nombre de 95 (30 environ % des effectifs de l'EIREST), 29 en Master et 66 en Licence.

L'objectif de l'IREST a été, sur la durée, de développer l'apprentissage dans l'ensemble de ses formations. Le master a ainsi bénéficié du développement de l'apprentissage en Licence : du fait des spécificités de la Licence, l'apprentissage a donc bénéficié en un premier temps au Master "GATH" :

- des entreprises souhaitant la présence d'apprentis en Master, en plus d'apprentis en Licence,
- l'équipe de l'IREST démarchant d'autres entreprises pour les convaincre de l'utilité (pour les entreprises, les étudiants, l'IREST) de l'intégration d'étudiants de Master avec statut d'apprentis.

Afin de développer l'apprentissage dans les autres spécialités du Master, des opérations de communication et démarchages de structures (entreprises, collectivités territoriales, établissements culturels) ont été entreprises de janvier à avril 2010.

Ce travail a notamment permis de compter 5 contrats d'apprentissage en M1 et M2 "GSVT" (futur "GVTP") en 2012-2013.

LES OBJECTIFS

La modalité apprentissage n'est pas exclusive en Master à l'IREST, mais il existe encore un fort potentiel de développement en Ile-de-France. De ce fait, il est encore nécessaire de convaincre des structures que l'apprentissage peut s'appliquer à elles (collectivités territoriales, établissements culturels, etc.). D'où un objectif de poursuite du développement de l'apprentissage, qui pourrait à terme concerner 25% des étudiants en M1 et 35% des étudiants en M2. Mais l'offre en apprentissage est tributaire de l'offre de contrats des entreprises et de la politique du Conseil Régional.

LE PILOTAGE

Les contrats d'apprentissage en projet sont évalués par les responsables des spécialités afin d'en apprécier le bien-fondé d'un point de vue pédagogique.

Ensuite, les apprentis sont suivis individuellement par les directeurs de mémoire des étudiants-apprentis. C'est une des conditions de leur bonne insertion professionnelle.

Un bilan collectif est effectué en fin d'année universitaire avec le CFA partenaire, débouchant notamment sur une évaluation du calendrier de l'apprentissage. Le Conseil de l'IREST est régulièrement informé de ces bilans.

LE FONCTIONNEMENT

Le développement de l'apprentissage a un impact lourd sur le fonctionnement d'un organisme de formation. L'IREST a donc dû s'adapter sur les plans administratif et pédagogique. Le calendrier annuel de l'apprentissage étant celui de l'ensemble des étudiants, cela a des fortes conséquences sur le planning des cours et l'utilisation des locaux d'enseignement. Cela a également conduit à un développement des stages à temps partiels, plus particulièrement en première année de master.

LES DISPOSITIFS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) ET DE VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS (VAP) :

L'IREST collabore étroitement depuis 2002 avec le service "Reprise d'Etudes et Validation des Acquis de l'Expérience (REVAE)" :

- le service REVAE reçoit les demandes et informe les candidats de l'offre de formation de Paris 1 et des modalités d'instruction de leur dossier,
- l'IREST communique au service REVAE une évaluation du pré-dossier de candidature,
- les candidats constituent leur dossier,
- un jury annuel IREST les reçoit.

Il existe une demande de professionnels en activité pour la VA/VAE, notamment dans les TPE et PME du tourisme où la gestion de carrière en interne a des perspectives limitées.

Mais la finalisation des dossiers dépend aussi du niveau des flux de demande que l'université peut traiter : de ce fait les dossiers finalisés transmis à l'IREST tournent annuellement autour d'une douzaine en moyenne ces dernières années.

LES OBJECTIFS

L'IREST a toujours souhaité le développement de la VA/VAE, ce qui a permis également de développer une réflexion sur l'acquisition des compétences dans l'entreprise et l'évolution des profils de poste. Sur la durée, depuis 2002, la VA et la VAE sont un élément de la veille de l'IREST sur les évolutions des métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

LE PILOTAGE

Les flux annuels sont imprévisibles, ils dépendent d'une demande impactée par le contexte économique et de la capacité de l'université à traiter ces flux.

L'intégration dans le master se traduit, comme pour les apprentis par un suivi individuel par les directeurs de mémoire. Celui-ci prend en compte les difficultés inhérentes à une reprise d'études, mais également les bénéfices au sein d'une promotion d'étudiants en formation initiale de la présence de professionnels.

LE FONCTIONNEMENT

Le développement de la VA/VAE a aussi un impact lourd sur le fonctionnement d'un organisme de formation et nécessite une adaptation sur les plans administratif et pédagogique. Les dossiers sont parfois complexes à gérer, avec notamment une gestion directe des dossiers FONGECIF.

1. Précisions concernant le domaine SHS (spécialité GVTP, DATT, TEP)

2.1. Spécialité : Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Formation continue et apprentissage

Les structures concernées par les métiers visés par les étudiants du Master "GVTP" (collectivités territoriales, établissements culturels, etc.) sont beaucoup moins sensibilisées à l'apprentissage que par exemple les établissements et groupes hôteliers. Il y a donc tout un travail d'information à mener pour qu'une offre de contrats d'apprentissage se crée.

Des opérations de communication et démarchages de structures pouvant accueillir les étudiants en apprentissage ont été entreprises de janvier à avril 2010. Ce travail a permis une montée en puissance de l'apprentissage en "VTCS" (futur "GVTP") :

- Entre 2008 et 2012, 6 étudiants ont suivi la formation en apprentissage,
- 5 contrats d'apprentissage en M1 et M2 "GSVT" (futur "GVTP") ont été enregistrés pour la seule année universitaire 2012-2013.

La demande en formation continue (notamment au travers de la VA et VAE est très faible, malgré une communication sur ces modalités.

L'acquisition de compétences transversales

*Cf. " Les formations dans le domaine du tourisme nécessitent de maîtriser des compétences transversales dans au moins deux domaines : **les langues et la communication interculturelle et les nouvelles technologies d'information, d'analyse et de communication.**"*

Les publics du Master "GSVT"(futur "GVTP"), comme les autres étudiants du Master suivent des cours de langues durant deux ans (LV1 et LV2).

La sensibilisation à la communication interculturelle est assurée :

- par des conférences (en langue anglaise pour le tiers d'entre elles),
- par la réalisation de stages dans des organismes internationaux (ICOMOS, UNESCO, etc.), ou à l'étranger,
- par la présence parmi les enseignants de professionnels ayant une expérience internationale,
- par les échanges avec les étudiants étrangers représentant actuellement environ 25 % d'une promotion.

Il est à noter que de nombreux stages en Ile-de-France sont réalisés dans des établissements accueillant un public international et qu'ils portent souvent sur la politique des publics.

Un module portant sur le patrimoine et l'approche multimédia a été introduit en 2e semestre de M1.

Les enjeux de la professionnalisation

Les objectifs et modalités de professionnalisation s'adressent à un public relativement homogène issu de L3 "Histoire de l'art et Archéologie", ou de la bi-licence "Droit / Histoire de l'art et Archéologie".

Ces publics se caractérisent par une faible connaissance de l'entreprise, avec une expérience des stages parfois inexistante ou se limitant à quelques mois, voire quelques semaines, du L1 au L3.

L'instauration du stage obligatoire de 10 semaines en M1 a permis de pouvoir postuler avec plus de crédibilité en M2 à des stages de trois mois aux objectifs et contenus plus ambitieux. En fait, de nombreux stages sont d'une durée de 5 ou 6 mois en M2 et environ 40% des étudiants effectuent un stage volontaire après le stage obligatoire.

Le stage obligatoire de 10 semaines en M1 permet de diagnostiquer les difficultés individuelles pour rechercher et trouver un stage. Des séminaires ou entretiens individuels sont organisés avec les étudiants concernés, portant sur l'amélioration des "outils" (CV, lettres de motivation) et de la démarche générale (approfondissement de la réflexion sur la recherche de stage, en lien avec le projet professionnel et/ou le mémoire).

Les ateliers de terrain en M1, les conférences et enseignements de professionnels facilitent la professionnalisation.

Démarche de suivi des étudiants

Le suivi individuel des étudiants est effectif en M1 et M2 (direction de mémoire assurée par une dizaine de membres de l'équipe pédagogique, suivi des stages et de l'apprentissage, évaluations des entreprises par les étudiants et des étudiants par les entreprises après le stage).

Il se poursuit ensuite après le diplôme au travers :

- des réseaux sociaux professionnels,
- des relations d'ordre professionnel (propositions de la part des anciens étudiants de stages, contrats d'apprentissage, conférences et enseignements).

Cela donne des indicateurs sur l'insertion professionnelle : durée moyenne de la recherche du premier emploi, évolutions des métiers, etc. Du fait de la mobilité des anciens étudiants, le retour de questionnaires écrits étant très faible, l'IREST dispose surtout d'indicateurs synthétiques (comme durée moyenne de la recherche du premier emploi) que de données statistiques exhaustives sur l'ensemble d'une promotion.

Les partenariats internationaux

Les partenariats internationaux sont développés et offrent des perspectives : cf. les 7 universités dont l'IREST qui préparent le module d'enseignement UNITWIN UNESCO "Gestion Touristique du Patrimoine Mondial" en Argentine, Belgique, Espagne, Hongrie, Israël et Russie. Mais des contraintes financières évidentes freinent les étudiants ayant fait leurs études en France, les empêchant d'en profiter pleinement.

1.2. Précisions concernant la spécialité Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

L'évaluation AERES de la spécialité DATT met en avant la qualité pédagogique du diplôme, la clarté de ses objectifs, sa transversalité, et son adéquation à une demande croissante en matière de développement et aménagement touristique des territoires. Cette évaluation sollicite de précisions sur plusieurs points :

Relations internationales

La stratégie internationale du Master 1 Datt s'inscrit en continuité avec celle de l'Institut (IREST) et de l'établissement (l'Université Paris 1). Il s'agit tout d'abord de poursuivre l'internationalisation de la formation par son recrutement. Les dispositifs mis en place à l'IREST s'appliquent aux étudiants de la spécialité issus d'universités non francophones : cours LV2 FLE, tutotat. Le développement des EPI constitue également un support pédagogique appréciable dans ce cas de figure.

Enfin, la spécialité DATT Les partenariats internationaux de l'IREST (accords ERASMUS, accord avec l'Université d'Udayana) constituent une trame devant faciliter les échanges. En DATT, toutefois, l'enjeu des prochaines années est de développer des partenariats spécifiques à cette spécialité, de façon à construire des parcours internationaux dans le cadre des objectifs spécifiques.

Enfin, cette internationalisation concerne aussi les carrières des étudiants, certains choisissant d'effectuer un stage à l'étranger ou de mener leur mémoire de recherche sur un terrain à l'étranger, dans les deux cas impliquant un séjour de longue durée, une adaptation à un contexte linguistique, professionnel, universitaire différent. Des mémoires ont ainsi été menés ou sont en cours sur des terrains italien, algérien, péruvien, mexicain, roumain, anglais, etc. La majeure partie des stages sont réalisés en France mais nous accompagnons les étudiants qui le souhaitent dans leurs stages à l'étranger.

Formation continue et apprentissage

L'apprentissage est davantage développé au sein de l'IREST dans le cadre de la Licence Professionnelle ou des spécialités GATH et EDTI, articulés aux métiers hôteliers et des groupes touristiques, plus familiers de ces dispositifs. A l'inverse en Master DATT les structures territoriales ont moins recours à l'apprentissage.

Néanmoins un travail d'information a été mené, en lien avec le CFA Stephenson, pour présenter l'intérêt pédagogique et professionnel de ce dispositif. Aussi, bien que concernant des effectifs encore modestes, la part de l'apprentissage s'est accrue et plusieurs étudiants tant en M1 qu'en M2 sont désormais concernés chaque année.

Le calendrier de l'apprentissage mis en place pour le M1 a été présenté par certaines collectivités sollicitées comme peu adapté, aussi une réflexion à ce sujet, concernant l'ensemble du MASTER, a été mise en œuvre et a débouché sur une nouvelle proposition devant permettre d'augmenter encore la part de l'apprentissage au sein de la spécialité.

Formation par la recherche et valorisation de la recherche

Dans le cadre de la spécialité DATT, la formation par la recherche a une place importante, et se traduit par plusieurs dispositifs. En effet, tout d'abord les métiers auxquels nous préparons les étudiants nécessitent des capacités d'analyse, de synthèse, de mises en œuvre de méthodologies de collecte de données, autant de compétences acquises par la pratique de la recherche. Cela concerne les métiers de chargés d'étude, chargés de projet, etc. Aussi nous concevons une continuité entre formation à et par la

recherche et objectifs pédagogiques professionnalisants. En outre, cette formation par et à la recherche permet de questionner les évolutions contemporaines du développement touristique territorial, en lien avec les recherches menées par les enseignants-chercheurs au sein de l'EIREST, auquel est adossé cette spécialité. Enfin, les étudiants réalisant un mémoire de recherche de qualité et souhaitant poursuivre en doctorat sont accompagnés dans cette démarche par l'équipe pédagogique du Master Tourisme spécialité DATT.

Voici les dispositifs mis en place sur ce point :

Tout d'abord, un mémoire de recherche est conduit sur deux ans par les étudiants, sur un sujet de recherches nécessitant un apprentissage des modalités de réalisation d'un travail scientifique : construction d'une problématique, articulation de sa recherche avec un état de l'art, identification d'un protocole de collecte de données, techniques d'écriture et de restitution des résultats. Des cours de méthodologie du mémoire, axés sur l'acquisition de ces savoir-faire, et le suivi par un directeur de mémoire, permet la conduite de ce travail, qui vise à doter les étudiants de capacité d'analyse, de problématisation, de synthèse.

Les ateliers terrain, davantage développés en DATT, constituent un travail dont la visée professionnelle est plus développée : il s'agit de mettre en œuvre une méthodologie de travail collectif et de collecte de données, pour répondre à un enjeu posé par une collectivité territoriale. Intégré dans le cursus pédagogique en tant qu'UE, aux semestres 1, 2 et 3, l'atelier terrain constitue l'occasion d'une formation par la recherche appliquée. Toutefois, les méthodes développées, la nécessité de l'élaboration d'un état de l'art, d'une problématisation, d'hypothèses, etc. permettent de renforcer la formation à la recherche développée grâce au mémoire de recherche.

Les étudiants DATT ont également été associés à certains événements scientifiques, par exemple pour le colloque de 2010 sur la métropolisation touristique : ils ont mené une étude scientifique par questionnaires pour qualifier les pratiques touristiques périphériques des touristes parisiens, intégrée sous forme de posters au colloque.

Nous accompagnons également les étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat, comme ce fut le cas en 2010-2011 (thèse CIFRE en cours au sein de l'EIREST).

Ces quelques éléments montrent la place importante accordée à la formation à la recherche et par la recherche au sein de la spécialité DATT, en accord avec les orientations plus générales du Master Tourisme.

1.3. Précisions concernant la spécialité Tourisme, Environnement, Patrimoine (TEP)

La spécialité professionnelle TEP a été conçue comme une formation de niveau M2, à cheval sur les spécialités M1 GVTP et DATT, visant à former les étudiants qui souhaitent se spécialiser dans la recherche en tourisme, que ce soit dans la perspective d'un doctorat ou dans une orientation

d'insertion professionnelle après le M2 (notamment dans des institutions touristiques nationales ou internationales et dans des cabinets Conseil).

Elle vise à doter les étudiants d'une maîtrise des problématiques et outils de recherche, dans une approche interdisciplinaire s'insérant dans les «Etudes du tourisme» (*Tourism Studies*). Il s'agit, à notre connaissance, du seul Master Recherche proposé actuellement en France sur les *Tourism Studies*, domaine d'études florissant et prometteur dans les pays anglophones.

La spécialité a été créée dans la volonté de former en France, et dans le contexte d'une formation francophone, des étudiants français, mais aussi, voire surtout, internationaux. Sa conception émane du constat clair d'une vacance certaine de ces approches en France. Or, la recherche en tourisme représente aujourd'hui un champ fécond dans plusieurs autres pays européens (RU, Allemagne) ou américains (Etats-Unis, Brésil). Il nous a semblé que la mise en place d'une formation recherche de haut niveau dans une université interdisciplinaire comme Paris 1, se justifie pleinement.

Cette spécialité, créée récemment (2 promotions uniquement ont été diplômées), comporte des effectifs réduits (15 étudiants en 2012-2013), de façon à permettre un accompagnement adéquat vers le doctorat ou vers la recherche appliquée et la professionnalisation. Le nombre d'heures d'enseignement *in situ*, spécifiquement dédié à cette formation, est réduit. La formation est essentiellement articulée autour de dispositifs pédagogiques (ateliers de terrain notamment), permettant aux étudiants de se former aux outils de recherche.

Les étudiants peuvent également être invités à participer à des séminaires ou des programmes de recherche du PRES héSam. C'est particulièrement le cas du séminaire "Tourisme, Recherches, Institutions, Pratiques" (IREST/EHESS). Les étudiants du Master sont invités à participer aux réunions et séminaires de l'EIREST, ce qui assure - à ceux qui ont opté pour cette orientation - leur meilleure intégration dans l'équipe après leur inscription en doctorat.

Le pilotage de la recherche est assuré par l'équipe enseignante qui associe un nombre important de chercheurs de l'EIREST, mais aussi des enseignants de Paris 1, des enseignants chercheurs d'autres universités françaises ou étrangères.

A titre d'exemple, on peut citer les enseignants ci-après, intervenus en 2012-2013, et assurant des enseignements résolument interdisciplinaires au sein, de deux matières : « conférences de méthode au croisement des disciplines » ; et « Patrimoine Mondial et Tourisme ».

Marie-Noëlle Tournoux	Anthropologue, UNESCO
David Picard	Anthropologue, Université Nouvelle de Lisbonne
Alessia Mariotti	Géographe et Politologue, Université de Bologne à Rimini
Wided Madjoub	Marketing, Université de Sousse
Jordi Tresseras	Historien de l'Art, Université de Barcelone
Mike Robinson	Politologue, Université de Birmingham

Amareswar Galla	Cultural Studies, International Institute for the Inclusive Museum
Bertrand Réau	Sociologue, CESSP-CNRS, Université Paris 1
Maria Gravari-Barbas	Géographe, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Sébastien Roux	Historien, CNRS, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique (CESSP)
Sylvain Venayre	Historien, Université Paris 1, Centre d'Histoire du XIXe siècle
Sébastien Jacquot	Géographe, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Jean-Michel Chapuis	Gestion et marketing, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Saskia Cousin	Anthropologue et Sociologue, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Xavier Decelle	Economiste, IREST, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La spécialité TEP s'appuie en grande partie sur plusieurs cours proposés par les autres spécialités de la mention. Plus précisément, sur les 215 h du S1 M2, 95 heures (essentiellement des cours de méthodologie), sont spécifiques au TEP. 120h sont proposées en articulation avec les autres spécialités.

Finalement, suite aux recommandations de l'AERES, un organe de pilotage ad hoc sera créé pour la spécialité, afin de mieux articuler le développement d'une expertise (épistémologie, méthodologie) et d'une transversalité (en ce qui concerne les disciplines abordées, les méthodes pédagogiques, la mutualisation de certains cours avec ceux d'autres spécialités de la mention).